

blement cette somme. Il a été dépensé sur le chemin de fer de Windsor à Annapolis, en réparations aussi bien qu'en changement de voie, tout près de \$105,000. La réduction dans la dépense sera d'environ \$80,000, par la vente des vieux matériaux. La dépense sur le chemin de Windsor à Annapolis s'élèvera en tout à \$926,000, dont il reste \$126,000 à voter, mais il faut déduire les \$80,000 de cette somme, pour vieux matériaux. Nous avons eu 37 nouvelles locomotives, et d'autre matériel neuf de la meilleure description, et je pense qu'il n'y a pas un seul chemin de fer sur le continent qui soit mieux pourvu de matériel roulant et autre.

L'item est adopté.

L'item 42 est adopté sans discussion.

QUAIS DU BAS DU ST. LAURENT.

L'item 43, \$124,777 (voir comptes publics de 1874-75, partie 2, page 398), est lu.

Hon. M. LANGEVIN—Je ne vois rien, dans les détails de ce montant, à propos de la somme de surplus qui est requise pour les quais du bas du St. Laurent. La somme votée par le Parlement est de \$23,000; la somme dépensée, \$36,383, ce qui fait un surcroît de dépense de \$12,883, ou plus de cinquante pour cent. Si le premier ministre voulait bien s'enquérir de la chose, il verrait que l'argent a été gaspillé. Il y a trop de commis, de surveillants et de contre-mâtres pour le nombre d'hommes qui y est employé. La raison en est que l'ouvrage a été fait à la journée. Le premier ministre doit avoir été trompé, car il n'aurait certainement pas laissé faire l'ouvrage de cette manière.

Hon. M. MACKENZIE—Je remercie l'honorable monsieur de la manière dont il a attiré mon attention sur ce sujet, et je lui promets que j'y verrai. Mon désir est que l'ouvrage de mon département se fasse avec soin et économiquement.

Hon. M. LANGEVIN—Si l'ouvrage eût été donné à l'entreprise, le crédit ouvert n'aurait pas été dépassé. Lorsqu'il y aura d'autres ouvrages à faire par là-bas—et j'espère que le premier ministre verra jour à faire exécuter certaines améliorations dans cette di-

rection—j'espère qu'il sera donné à l'entreprise.

M. SMITH (de Selkirk)—Je ne serai pas présent lorsque l'on arrivera à l'item relatif au relevé de la frontière. En conséquence, je désirerais savoir si l'on a l'intention de faire établir la ligne frontière entre Alaska et le Canada. Un bon nombre d'Américains empient sur notre territoire, tandis qu'ils ont grand soin d'empêcher les Canadiens d'aller sur le leur.

Hon. M. MACKENZIE—Le gouvernement a fait tous les efforts possibles pour induire les autorités des Etats-Unis à se joindre à nous pour faire faire un relevé de la frontière dans cette partie particulière du pays, mais il est très difficile de les faire avancer à quelque chose. C'est là la seule chose qui nous arrête.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE—ITEMS DIVERS.

Le budget supplémentaire pour 1877 est alors pris en considération.

Le premier item est adopté sans discussion.

Au sujet de l'item No. 2, "pour couvrir le traitement d'un magistrat stipendaire ou d'un juge de cour de comté, pour remplir s'il est nécessaire la vacance causée par la mort de feu A. T. Bushby, écr., \$2,425,"

L'hon. M. BLAKE, en réponse à Sir John A. Macdonald, dit que ce vote n'est que pour un an, jusqu'à ce que la question des juges des cours de comté dans la Colombie-Britannique soit réglée.

L'item est adopté.

L'item No. 8, "pour subvenir à la pension de l'enseigne Fahey, en conformité avec un rapport du bureau médical, \$200," est lu.

Hon. M. CARTWRIGHT—Ce crédit n'est que le renouvellement d'une ancienne allocation. L'enseigne Fahey a été blessé à Ridgeway, et on lui a accordé une pension de \$200 pendant cinq ans, avec l'entente que s'il restait invalide à l'expiration de cette période, elle serait renouvelée pour le même espace de temps. Le bureau médical a fait rapport que tel était le cas, et en conséquence la pension est continuée.

M. IRVING—J'espère que lorsque l'occasion s'en présentera, ces honora-